

## DOMAINE ELECTRICITE (INITIALE)

TARIF PUBLIC : 1 325,00 € COUT HORAIRE : 37,86 € DUREE : 35 heures

### OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Etre capable de mettre en œuvre une méthodologie de réalisation des états de l'installation intérieure d'électricité et d'utiliser les outils dédiés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des vérifications effectuées.

### CONTENU DU PROGRAMME

Conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021 dans le domaine Electricité : les lois générales de l'électricité : tension, intensité, courant continu, courant alternatif, résistance, puissance, effets du courant électrique sur le corps humain ; les règles fondamentales destinées à assurer la sécurité des personnes contre les dangers et dommages pouvant résulter de l'utilisation normale d'une installation électrique à basse tension : protection contre les chocs électriques et les surintensités, coupure d'urgence, commande et sectionnement, choix du matériel en fonction des conditions d'environnement et de fonctionnement ; les méthodes d'essais permettant, au moyen d'appareils de mesures et d'essais appropriés, de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre des règles fondamentales de sécurité : mesure de la valeur de la résistance de la prise de terre, mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection et d'équipotentialité, mesure du seuil de déclenchement des dispositifs différentiels ; la technologie des matériels électriques constituant une installation intérieure d'électricité : fusibles, disjoncteurs, fonctions différentielles, interrupteurs, prises de courant, canalisations ; les règles relatives à la sécurité propre de l'opérateur et des personnes tierces lors du diagnostic : connaissance et mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic ; les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité.

### NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

### PUBLIC VISE

Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

### PRE-REQUIS

Aucun

### MODALITES D EVALUATION

QCM d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours, exercice à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360 °, étude de plan, corrigés en ligne.

**Examen de validation des acquis** : QCM entre 30 à 80 questions selon domaine

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur de diapositives commentées, exposés, cas pratique, partage d'expérience terrain, schéma dynamique, modèle de rapport, QCM corrigé, Quiz collectif

+ Accès à la plateforme LMS (Learning Management System) et au support digital (24h/7j) - E-learning ouvert durant 1 mois par module comprenant : QCM, vidéo, exercice sur plan ou en VR 360°, support de formation, livret (via l'extranet du stagiaire).

Matériel requis : Ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Modalité au choix : en présentiel ou en formation à distance synchrone (en visioconférence)

Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)

### LIEUX

En mobilité grâce à une connexion Internet

### HEURES

Dans le contexte de la formation à distance, les horaires sont variables aux heures que le stagiaire se fixe.

### ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

### FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

### ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable  
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation. Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

### SATISFACTION

Taux de satisfaction :

 89 %

Taux de réponse : 83% (98 participants ont répondu / 20 n'ont pas répondu)